

Le 22 Janvier 2009

Monsieur,

Vous m'avez adressé votre appel « pour des politiques cohérentes en faveur de la lutte contre la faim et pour des agricultures paysannes et durables dans les pays du Sud ». Je vous remercie vivement de m'avoir fait parvenir ce document très riche qui permet de poursuivre utilement la discussion que nous avons engagée lors de notre rencontre le 8 Octobre 2008.

Comme je vous l'ai dit, au cours de cette séance de travail, le Mouvement démocrate conduit en ce moment une réflexion approfondie, animée par 16 groupes de projet qui sont en contact avec l'ensemble de nos adhérents et des experts capables de nous aider à élaborer nos propositions. C'est seulement lorsque ces consultations internes seront terminées que nous pourrons présenter notre projet 2009 et répondre aux interrogations d'associations comme la vôtre.

En attendant laissez-moi vous faire part de quelques remarques personnelles.

Je suis favorable à de véritables révolutions vertes dans les pays en développement. En effet, la hausse des prix alimentaires, constatée en 2008, a entraîné de graves conséquences pour les populations les plus pauvres, qui ont été contraintes de rogner sur leurs dépenses alimentaires, mais aussi sur des dépenses jugées moins prioritaires à court terme, comme la santé et l'éducation.

Malheureusement, ce problème risque de durer : même si les prix ont récemment baissé, des facteurs structurels soutiennent la hausse sur les moyen et long termes (stagnation voire baisse des productions, hausse du prix de l'énergie, augmentation de la population mondiale et du pouvoir d'achat en Asie).

Ces révolutions vertes appellent de véritables politiques agricoles en faveur de l'agriculture vivrière dans les pays en développement. Elle est en effet aujourd'hui trop délaissée dans la plupart des pays, même si elle concerne directement la majorité de la population. Les stratégies agricoles se limitent trop souvent à des politiques ponctuelles de subventions agricoles ou de contrôle du marché par les Etats. Je soutiens donc la mise en place de véritables stratégies de soutien de l'investissement dans le secteur vivrier. Ces stratégies ne seront réellement efficaces qu'au niveau régional. On peut noter par exemple que les initiatives de la CEDEAO dans ce domaine sont intéressantes.

L'Union européenne doit donc soutenir de telles initiatives. C'est son rôle de premier bailleur de fonds mondial. Elle doit favoriser les actions visant à renforcer l'échelon régional et mener de véritables partenariats régionaux avec les Communautés économiques régionales. L'augmentation des Programmes Indicatifs Régionaux du 10<sup>ème</sup> FED est bienvenue à cet égard. Pourtant, cette augmentation de moyens ne peut être considérée comme suffisante, et doit aussi s'accompagner d'une amélioration des modalités de coopération. Par ailleurs, et sans entrer sur le débat de fond quant à leurs conséquences économiques réelles, le fait que les Accords de Partenariat Economique fonctionnent sur une base régionale peut certainement faciliter une structuration de capacités régionales.

L'UE doit parallèlement soutenir ses efforts budgétaires en faveur de l'agriculture, qui ne sont pas négligeables : plus de 10% du 10<sup>ème</sup> FED sont consacrés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, et une part accrue du Budget de l'UE est consacrée à l'agriculture des pays en développement, notamment à travers la Facilité Prix alimentaires qui s'élève à 1 milliard d'euros sur la période 2008-2010. Sachant qu'une part accrue de l'aide de l'UE – et de l'aide publique au développement en général – prend la forme d'une aide budgétaire (plus de 40% du 10<sup>ème</sup> FED), les fonds consacrés à l'agriculture pourraient être bien supérieurs si, au sein des budgets nationaux, celle-ci faisait l'objet d'une véritable priorité.

Enfin, il est également impératif que l'UE renforce la cohérence de ses politiques. Et je partage votre analyse lorsque vous soulignez que la PAC n'est pas la seule politique en cause. Les politiques européennes dans le domaine de la pêche, de l'environnement et de la protection sanitaire sont trop peu envisagées ensemble. Les réglementations européennes sont en effet adaptées à des agricultures modernes, mais peu d'entre elles sont adaptées à des agricultures de pays en développement. Une véritable analyse de chaque politique européenne est donc nécessaire pour s'assurer de leur comptabilité avec les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté. D'ailleurs, les politiques nationales des Etats membres mériteraient de répondre au même impératif.

En espérant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Pascal ERARD  
Responsable plaidoyer  
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)  
32, rue Le Peletier  
75009 - PARIS